

Comment penser l'enfance ici et ailleurs ? Faut-il vraiment tout un village pour élever un enfant ?

Idrissa Bâ, Papa Lamine Faye, Mamadou Habib Thiam

DANS **SPIRALE** 2016/3 (N° 79), PAGES 32 À 40

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1278-4699

ISBN 9782749253381

DOI 10.3917/spi.079.0032

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-spirale-2016-3-page-32.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

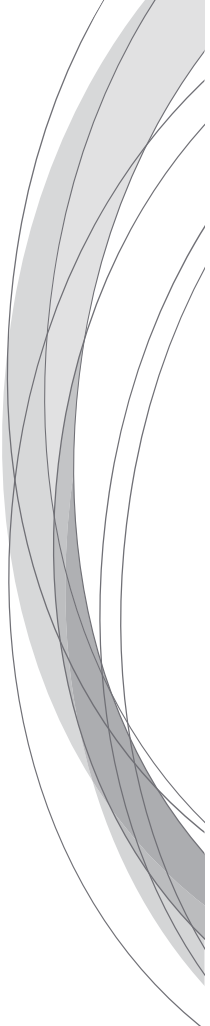
Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Comment penser l'enfance ici et ailleurs ?

Faut-il vraiment tout un village pour élever un enfant ?

Idrissa Ba
pédopsychiatre, assistant chef de clinique,
université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

idrisha@gmail.com

Papa Lamine Faye
psychiatre, maître de conférences agrégé,
université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

papelaminefaye@gmail.com

Mamadou Habib Thiam
psychiatre, chef du service de psychiatrie,
professeur titulaire, université Cheikh Anta
Diop, Dakar (Sénégal)

mamadouhabibthiam@gmail.com

En Afrique, et singulièrement dans la société traditionnelle sénégalaise, l'enfant est considéré comme la « réincarnation d'un ancêtre et venant du village des ancêtres¹ ». Le souci de la société est alors de replacer l'enfant dans le monde des humains. Ainsi, la première fonction

qui incombe aux parents, plus particulièrement à la mère, est d'humaniser l'enfant, d'identifier sa nature, d'être le plus proche de lui, bref, de le faire passer de l'état de nature à un être culturel. Chez les Peul-Pulaar, un adage dit : « L'enfant est un toit, il faut plus d'une main pour l'élever. » Cette parole traduit la place particulière qu'occupe l'enfant dans la société traditionnelle sénégalaise, et qu'il faut l'implication de toute une communauté pour accompagner le tout-petit dans son devenir adulte.

Pour saisir la place de l'enfant et le rôle du groupe, nous décrirons d'abord la perception de l'enfant selon les croyances locales, puis la famille sénégalaise. Enfin, nous aborderons les méthodes éducatives, avant de conclure.

Réalité de l'enfant dans les croyances sénégalaises

En Afrique en général, et au Sénégal en particulier, l'enfant apparaît comme une récompense, un don de Dieu. À ce titre, il relève d'un double paradoxe : il est perçu à la fois comme petit et comme grand : petit par sa condition d'innéché, dans une dépendance absolue à l'égard de l'adulte et requérant des soins et une attention intense, et cela jusqu'à l'acquisition de la marche et de la parole ; mais grand également, parce qu'il est un mystère, une réincarnation d'un ancêtre et venant du village des ancêtres morts. D'où la toute-puissance qu'on lui attribue. Mais on ne manquera pas de rappeler qu'un enfant, même s'il doit être prophète, est encore un enfant, pour insister sur la nécessité vitale de son éducation.

L'accueil du bébé

L'accueil du bébé à venir commence d'abord par l'attention et les soins particuliers portés à la femme enceinte. Celle-ci est dispensée de certains travaux domestiques. Cette forme de protection sera renforcée par les actions mystiques pour prévenir le futur bébé de toute maladie, et même de la mort. La « préoccupation maternelle » est renforcée par le soutien de l'entourage féminin.

Pour la venue au monde de l'enfant, sa mère sera assistée par des accoucheuses traditionnelles. Il s'annoncera par le cri de naissance, mais seuls les parents très proches seront informés de sa naissance. C'est au 3^e jour de sa vie que la famille élargie et le voisinage seront informés de « l'arrivée de l'étranger ». Selon les croyances africaines, pendant trois jours il faut taire « l'arrivée de l'étranger » pour lui permettre, avec sa mère, de se reposer et de se connaître, mais aussi pour échapper aux esprits maléfiques et anthropophages, qui sont friands du petit humain de cet âge.

Cette « réclusion absolue de trois jours » répondrait à ce besoin d'un espace de construction de l'attachement affectif. La mère elle-même est accompagnée depuis la grossesse, assistée à la naissance de son enfant, maternée à partir de ce moment pour qu'elle puisse elle-même mieux mater son enfant. À la naissance, la mère est dispensée de toute tâche domestique pour se consacrer entièrement aux soins et à la survie du bébé. Par la réclusion, le couple mère-enfant sera encore l'objet de protection par des pratiques mystiques, jusqu'au jour de



Idrissa Ba

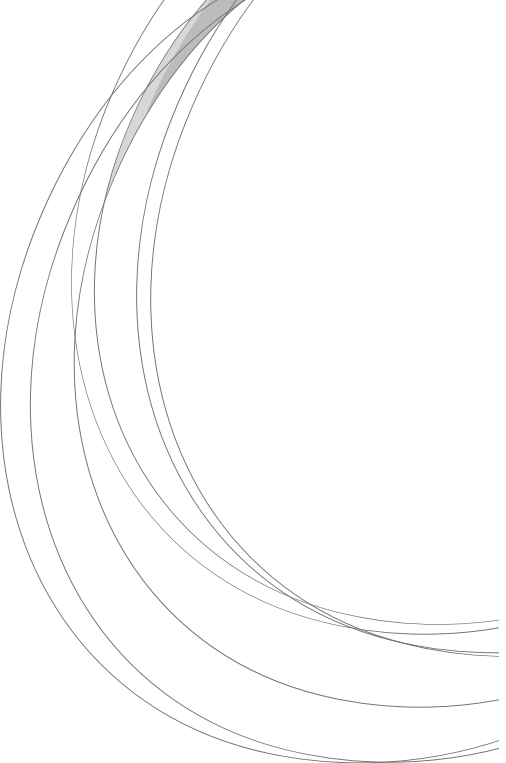


Papa Lamine Faye



Mamadou Habib Thiam

la « donation du prénom » dont les cérémonies et leurs rituels reconnaissent, inscrivent et accueillent l'enfant dans sa lignée paternelle. Ce grand jour de l'accueil se manifeste par l'échange de cadeaux et de témoignages de bonnes relations entre l'accouchée, son mari et sa belle-famille.



○ Comment penser l'enfance ici et ailleurs ?

C'est au huitième jour que se fait la donation du prénom, marqué par le sacrifice du « mouton de nomination ». Le huitième jour est appelé « baptême », ou « petite sortie » de la mère et du bébé.

Les soins

Au quotidien de la vie du bébé, une guérisseuse traditionnelle ou une grand-mère, désormais éloignée de toute préoccupation de maternité, va initier la mère aux soins adéquats à prodiguer pour la survie et la santé du bébé. La nécessité de satisfaire les besoins biologiques et psychiques du bébé est au premier plan du maternage africain.

La « préoccupation maternelle » est renforcée par le soutien de l'entourage féminin.

À la naissance déjà, le premier bain du nourrisson est très ritualisé. L'enfant passe par trois bains chauds. Le dernier est un rinçage où sont mis des bijoux en or et en argent, du sel et du mil. Le nourrisson est ensuite mis directement au sein. Puis chaque matin, très tôt, le bébé est massé, baigné, puis mis au sein. Après cette épreuve un peu dure parfois, il dort pendant longtemps.

Les soins comme l'allaitement maternel, le portage dans le dos et dans les bras, le bercement accompagné de berceuses, vont participer à l'éveil affectif et cognitif, et à la santé de l'enfant. « La mère suffisamment bonne », la mère africaine l'illustre bien, elle qui est exclusivement occupée par les soins de son enfant, et cela presque jusqu'au sevrage.

Le détachement progressif de l'enfant, le relâchement de la dépendance absolue va se faire grâce aux différentes acquisitions de l'enfant. C'est pour cela qu'en milieu africain, l'âge de l'enfant est moins évalué en mois et en années que par son acquisition de la position assise, de la marche, du langage, de la propreté, etc.

Les rites de sevrage viendront autonomiser l'enfant, et il poursuivra ainsi sa construction sociale. Ses besoins d'éducation sont remplis par ses parents, puis par le groupe familial et social, par les maîtres initiateurs et les activités de groupe, comme les jeux et les travaux. Désormais, le bon sens traditionnel veut qu'il soit progressivement un peu plus au service du groupe familial et de la communauté. Ce système éducatif a fait que des observateurs extérieurs ont souvent soutenu que le groupe prime sur l'individu. Ce n'est pas toujours vrai : les droits de l'individu sont bien explicites, et tout préjudice à l'endroit de l'adulte comme de l'enfant appelle des réparations concrètes et symboliques.

L'accompagnement va se poursuivre par des rites à l'âge pubertaire et à l'adolescence. Les travaux d'anthropologues d'inspiration analytique ont montré la valeur et la force des rites d'initiation et de passage, en tant que facteur

d'intégration, d'insertion sociale, d'institution à la culture, garants de la santé morale et physique. Ces rites sont des facteurs puissants contre la déviance et la délinquance sociale par leur pouvoir d'explicitation de références et des repères socioculturels.

Les modes de portage et leurs significations

En milieu africain, la naissance inaugure un style particulier de contacts corporels entre la mère et son nouveau-né grâce à l'allaitement maternel, aux bercements, au portage dans le dos et dans les bras, et à d'autres techniques qui participent au « programme d'attachement précoce » mère-bébé.

Mais, bien avant la naissance, la mère a appris à se familiariser avec son bébé. Dès que la grossesse est « solide » (4^e mois environ), le fœtus est considéré comme une personne à part entière doué de « désirs brûlants ». Ils sont manifestés par l'intermédiaire de la mère, doivent être satisfaits ; frustrés, ils pourraient porter préjudice à l'enfant à venir.

À partir du 6^e mois, chaque jour la mère doit s'étendre le ventre de beurre de karité ou de vache, le recouvrir d'un linge et l'exposer pendant 15 à 20 minutes au soleil du matin. Cette pratique a beaucoup de vertus, comme favoriser les mouvements du fœtus, faciliter et accélérer l'accouchement, mais aussi solidifier les os de l'enfant à partir de la naissance. Signifions aussi la pratique pour avoir un bel enfant : le plus beau du couple parental doit appliquer

ses mains sur le ventre de la mère. À la naissance et jusqu'au 4^e mois, l'accoucheuse traditionnelle soumet la mère et son nourrisson à un traitement particulier comportant des massages, des bains chauds à base de plantes, ainsi qu'une alimentation liquide (bouillies de mil, soupes de viande et de légumes, boisson à base de lait ou de plantes bouillies). Le bébé est nourri au lait maternel.

La nécessité de satisfaire les besoins biologiques et psychiques du bébé est au premier plan du maternage africain.

Pendant un mois et demi à deux mois, mère et bébé vont rester ensemble « en chambre ». Cette réclusion temporaire correspond à un investissement d'un « espace maternel ». Puis le couple passe à un deuxième espace, à savoir la cour de la « concession paternelle ». Le passage à un troisième « espace social » sera constitué par la famille élargie et le « dehors ».

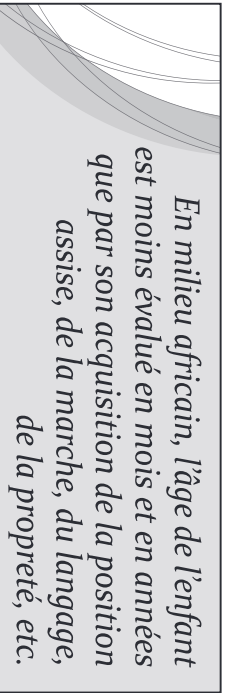
Lors de l'accès à l'espace paternel, le bébé aura acquis la position assise, et lorsqu'il accèdera à l'espace social, au-dehors, il aura acquis la marche et quelques notions du langage oral.

Le bébé humain dépend pendant longtemps des soins et des modes de portage prodigués par la mère et les adultes de l'entourage familial. Le portage du bébé africain comporte des spécificités. En effet, il passe la majorité de son temps dans les bras et sur le dos de la mère et des substituts. Le portage n'apparaît donc pas comme un simple geste utilitaire, il comporte des significations et des symboles complexes.

○ Comment penser l'enfance ici et ailleurs ?

Structures de la famille sénégalaise

La structure de la famille, ses méthodes éducatives et ses valeurs marquent tellement la façon de penser et d'agir de l'individu que comprendre ce dernier équivaut à pénétrer le milieu familial dans lequel il a été éduqué.



En milieu africain, l'âge de l'enfant est moins évalué en mois et en années que par son acquisition de la position assise, de la marche, du langage, de la propreté, etc.

P. Erny écrit que « la famille restreinte n'existe pas comme valeur² ». En effet, le père, les oncles (maternels et paternels), les amis de passage, les frères aînés, de même que la mère, les tantes, les grands-mères, les amies, les sœurs aînées, contribuent, au quotidien ou ponctuellement, à l'éducation des plus jeunes, veillent sur eux, leur transmettent des savoirs et des savoir-faire, et les corrigent s'il y a lieu de le faire. Ces « catégories » semblent fondées sur le critère d'appartenance à une classe d'âge plutôt que sur le lien que l'individu a avec la famille.

D'une manière générale, « la répartition en classes [...] d'âge tend à structurer l'ensemble du corps social³ ». M. Timera montre que l'appartenance à une classe d'âge fixe la position dans la communauté. L'importance n'est pas qu'il soit un oncle, par exemple, mais qu'il soit de la même classe d'âge que le père. L'oncle se voit alors attribuer un statut équivalent à celui du père. Cet auteur met en évidence la relation

entre l'organisation sociale des Soninkés et leur langue : « père » désigne aussi l'oncle paternel, et « mère », la tante maternelle. Les appeler par le prénom serait porter atteinte à la hiérarchie⁴.

Tout adulte ou aîné(e) qui habite dans l'espace résidentiel, ou est simplement de passage, peut être considéré comme un éducateur – une « figure parentale⁵ » qui assume la fonction de parent – et avoir les mêmes droits et devoirs à l'égard des enfants. Un géniteur absent peut déléguer spontanément son autorité, son rôle de parent à d'autres, qui veilleront et éduqueront des enfants qui ne sont pas les leurs. Autrement dit, les parents (au sens large) et les amis de la famille, ponctuellement de passage, par exemple à l'occasion de fêtes communautaires ou religieuses, participent à l'éducation des enfants. Et sans être parent ni ami de la famille, un adulte peut exercer les fonctions de parent en leur absence.

Nous pouvons décrire trois types de famille : la famille comme foyer, la famille comme concession et la famille comme lignage.

La famille comme foyer

En Afrique, la famille connaît une grande complexité selon le régime. On note d'abord la famille monogamique (le père et la mère avec ou sans enfants) et la famille polygamique où l'homme est marié à plus d'une femme. La polygamie s'explique par plusieurs raisons : en premier lieu, ce serait le désir d'une nombreuse descendance. On fait valoir également des raisons économiques : « L'enfant représente

concrètement un bien précieux pour ses parents. Sa mère y trouve un soutien économique futur, d'autant plus important que les enfants seront nombreux et bien intégrés dans la société⁶. »

Un foyer est un lieu qui émet de la chaleur. C'est aussi un lieu de vie ou d'habitation ; un ensemble de personnes d'une famille vivant dans un même lieu. Pour l'Africain, la famille comme foyer est un petit milieu qui englobe les parents et les enfants. Ce milieu diffuse une chaleur à ses composants. Dans notre contexte, les parents donnent à leurs enfants une éducation en vue de faire d'eux des hommes qui répondent aux besoins de la société.

La famille nucléaire assure quatre principales fonctions : la reproduction ; la nutrition ; la protection ; l'éducation. C'est à elle que revient la lourde tâche de former les enfants, de leurs donner des notions fondamentales pour la vie future.

Chaque personne correspond à une famille précise et est marquée par l'éducation qu'elle a reçue. On dit que l'éducation devient comme une identité pour la personne, c'est pourquoi on peut dire : « D'où viens-tu, de quelle maison ou parenté es-tu membre ? » C'est le lien ombilical qui unit la personne à sa famille. C'est dire qu'on peut observer la nature de l'éducation qui a été donnée à travers le comportement des enfants.

L'éducation africaine au sein du foyer avait pour finalité de donner des aptitudes à la personne qui est appelée à grandir. C'est ce qui lui permet d'intégrer la société et de répondre à ses exigences. Comme valeurs, la famille foyer

transmet l'intimité, qui se caractérise par le sens du partage, la soumission à l'autorité parentale, la discrétion. Il y a aussi l'ouverture, signifiée par la serviabilité, la politesse et l'accueil.

Nous pouvons juger par l'agir de l'enfant, son comportement, s'il est bien éduqué comme ses parents ou mal éduqué. L'éducation de l'enfant est le miroir des parents. La famille constitue la route, le chemin, et même la voie du monde par l'éducation qu'elle donne à la personne.

La famille comme concession

La grande famille, famille concession ou cour familiale, est composée des membres paternels et maternels (descendants et ascendants). Elle fait référence au lieu, au domicile ou à l'emplacement de l'habitation ; bref, c'est l'espace qu'il revient à une famille de gérer. Dans notre contexte, nous irons au-delà de la famille nucléaire.

Les travaux d'anthropologues d'inspiration analytique ont montré la valeur et la force des rites d'initiation et de passage, en tant que facteur d'intégration, d'insertion sociale, d'institution à la culture, garants de la santé morale et physique.

Pour l'Africain, c'est le cadre restreint où se réalisent et s'épanouissent les membres d'une famille. On rencontre les membres de la famille paternelle et maternelle. La vie familiale est concentrique, les foyers se suivent les uns les autres.

○ Comment penser l'enfance ici et ailleurs ?

La famille africaine ne se réduit pas seulement à l'unique case ou maison qui abrite le père, la mère et les enfants, mais englobe grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines... Ainsi, elle est une concession familiale. On retrouve la maison familiale, et les différents membres. La concession est marquée par l'unité, la proximité des habitations, et même les principes éducatifs.

Les personnes âgées sont chargées de l'éducation des enfants. L'éducation n'appartient plus aux parents géniteurs mais à toute la concession, avec ses valeurs propres : totems, coutumes... L'éducation, au sein de la famille africaine, revient à toute la concession.

Dans ce contexte, l'éducation consiste à former une personne qui réponde aux besoins de la communauté. Car « un enfant qu'on éduque, c'est un homme qu'on gagne ». La renommée de la famille est en jeu, c'est pourquoi les agents de l'éducation ont une lourde responsabilité. Pour cela, on doit effectuer différents passages, de la famille comme foyer en passant par la cour familiale, jusqu'au clan. Cette formation ne vise pas la partie mais le tout, car on doit être épanoui.

La finalité de l'éducation ici est le bien de la famille, les honneurs, la dignité, le respect des valeurs propres à la famille et l'estime des uns et des autres. La famille concession assure principalement les fonctions de socialisation et d'intégration. Dans la socialisation, l'éducation vise à donner le sens de l'appartenance à une société, sinon l'individu est marginalisé. Ces deux notions sont importantes au sein de l'Afrique traditionnelle ; celui qui était exclu avait une triste réputation. C'est le cas des sorciers.

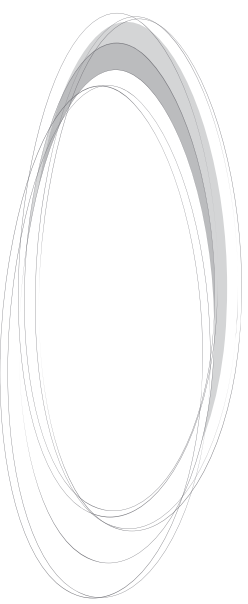
Le ou les éducateurs doivent porter ces fonctions (la socialisation et l'intégration) afin de rendre possible la vie en communauté. Elles visaient la bonne insertion relationnelle et la réussite immédiate. Ainsi pouvons-nous dire que par l'éducation reçue, le jeune Africain acquiert la sagesse, une formation et une éducation.

La famille comme lignage

Le lignage est l'ensemble des parents issus d'une souche commune. On retrouve plusieurs agents de l'éducation dans ce type de famille.

Ainsi, on retrouve le lien de sang pour les membres appartenant à la même souche. La famille africaine traditionnelle est une famille étendue. Elle ne se réduit pas au père, à la mère et aux enfants vivant sous le même toit. La mentalité de groupe est très prononcée chez l'Africain, elle consiste en un primat du groupe sur l'individu. Cependant, dans la famille lignage, c'est les ancêtres qui servent de lien familial. Le nom, le totem et la litanie constituent la structure et nous permettent de nous reconnaître. Les symboles sont pleins de signification et constituent une éducation particulière. Dans la mesure où ceux-ci font partie de la vie des personnes, il faut les connaître et les respecter. Les ancêtres occupent une place importante dans la famille. L'éducation qui est donnée tient compte de cet ensemble. La famille est le lien qui unit les ancêtres aux vivants et prépare la descendance : elle est enracinée, trouve son support dans les ancêtres et se ramifie dans la parenté.

L'éducation dans ce cadre ne revient pas seulement aux géniteurs et à la concession mais à toute la lignée, qui a un droit de regard. Ce droit reste toutefois réservé à certains : ceux qui constituent une élite digne et ont fait preuve de leurs mérites au sein du clan.



Nous constatons que les parents assument leurs devoirs d'éducation envers leurs enfants.

Méthodes éducatives

Une méthode est un ensemble de règles et de principes nominatifs sur lesquels repose l'enseignement. Dans un processus éducatif, la méthode est nécessaire, car c'est elle qui fait sa spécificité. L'enfant n'a pas un mais des éducateurs, car tout aîné qui sera passé par les rites de l'initiation est considéré comme un éducateur. L'éducation est donc l'affaire de la communauté.

Chaque éducateur a évidemment son caractère et son tempérament, ses qualités et ses défauts, mais il a surtout un statut social et un rôle précis. Le statut et le rôle dictent l'action éducative. Un aîné a des exigences particulières et des devoirs spéciaux envers ses petits frères.

Le conte, le proverbe et l'initiation sont ainsi des méthodes éducatives dans l'Afrique traditionnelle.

Le conte

Le conte est un court récit de faits, d'aventures imaginaires, destiné à distraire. Le conte, pour l'Africain, est une histoire qui contient un enseignement, des leçons pour bien se conduire dans la société.

Il s'agit d'une formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphoriques ou figurés, et exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social. Le proverbe est une forme de communication. À travers les proverbes africains, apparaît une conception très riche de l'éducation.

Le proverbe

Ces méthodes éducatives avaient un rôle important dans la vie de l'Africain. Autour du feu, les jeunes et leurs aînés se rencontrent. Ceux-ci peuvent alors les instruire.

L'initiation

Le mot latin *initiare* signifie commencer, entrer dans. C'est l'ensemble des cérémonies par lesquelles un individu accédait à la connaissance de certains mystères, mais ce sont aussi les rites et les enseignements oraux visant la modification radicale du statut religieux et social du sujet à initier. À la fin de ces épreuves, le néophyte jouit d'une tout autre existence qu'avant l'initiation : il est devenu un autre.

L'éducation en Afrique suit un ordre, celui des générations ou des personnes nées au même moment (temps), elles ont parfois en commun un même rite d'initiation...

Celle qui se pratiquait dans l'Afrique traditionnelle dispensait des qualités au jeune. Cependant, il faut accorder une place particulière à certaines périodes intenses d'initiation (ou rites de passage : enfant-adolescence-adulte), avec circoncision ou excision, autres rites d'épreuves physiques et psychiques, initiation à un culte ou un fétiche.

L'initiation touchait le jeune homme dans son devenir au sein de la société, et même tout son être.

Conclusion

En Afrique, l'éducation des enfants est l'affaire de tout adulte. La place particulière de l'enfant dans la société traditionnelle fait qu'il jouit d'une attention particulière depuis sa conception, à travers les soins et rituels apportés à la femme enceinte jusqu'à l'adolescence, en passant par les rituels et les soins autour de la naissance et au-delà.

Malgré les mutations profondes qui traversent nos sociétés, certaines pratiques et croyances traditionnelles persistent, mais elles ont perdu l'essentiel de leurs significations et de leurs valeurs, générant confusion et angoisse au sein de nos familles en transition. Aujourd'hui, les quartiers ont remplacé les villages, les appartements les concessions, et le groupe d'amis les classes d'âges. S'il fallait jadis tout un village pour élever un enfant en Afrique, il faut aujourd'hui tout un quartier...

1. *Renforcement de la protection juridique des mineurs*, Guide à l'attention des intervenants dans la problématique des mineurs, Dakar, Sénégal, 2008, 71 p.
2. P. Erny, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, L'harmattan, 1987.
3. *Ibid.*
4. M. Timera, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, éd. Karthala, 1996.
5. P. Erny, *op. cit.*
6. M. Gueye, "Les psychoses puerpérales en milieu sénégalais. À propos de 92 cas", thèse de médecine, université de Dakar, Sénégal, 1976, 115 p.

Résumé

Les nombreux problèmes sociaux (violence, délinquance, etc.) que connaissent nos villes aujourd'hui ne cessent d'interroger les politiques et les professionnels de l'enfance et de l'adolescence. Les transformations profondes de nos sociétés ont bouleversé les familles africaines, tant dans leurs structures que dans leur fonctionnement. L'auteur, à travers une description de la société traditionnelle africaine, met en évidence la place de l'enfant au sein de la communauté, ainsi que le rôle et les responsabilités de cette dernière auprès de l'enfant dans le but d'en faire l'adulte de demain.

Mots-clés

Enfant, éducation, Afrique, village.